



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2014 B 13000

Numéro SIREN : 803 037 449

Nom ou dénomination : AMP

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2016 sous le numéro de dépôt 121134



1612126801

DATE DEPOT : 2016-12-08

NUMERO DE DEPOT : 2016R121134

N° GESTION : 2014B13000

N° SIREN : 803037449

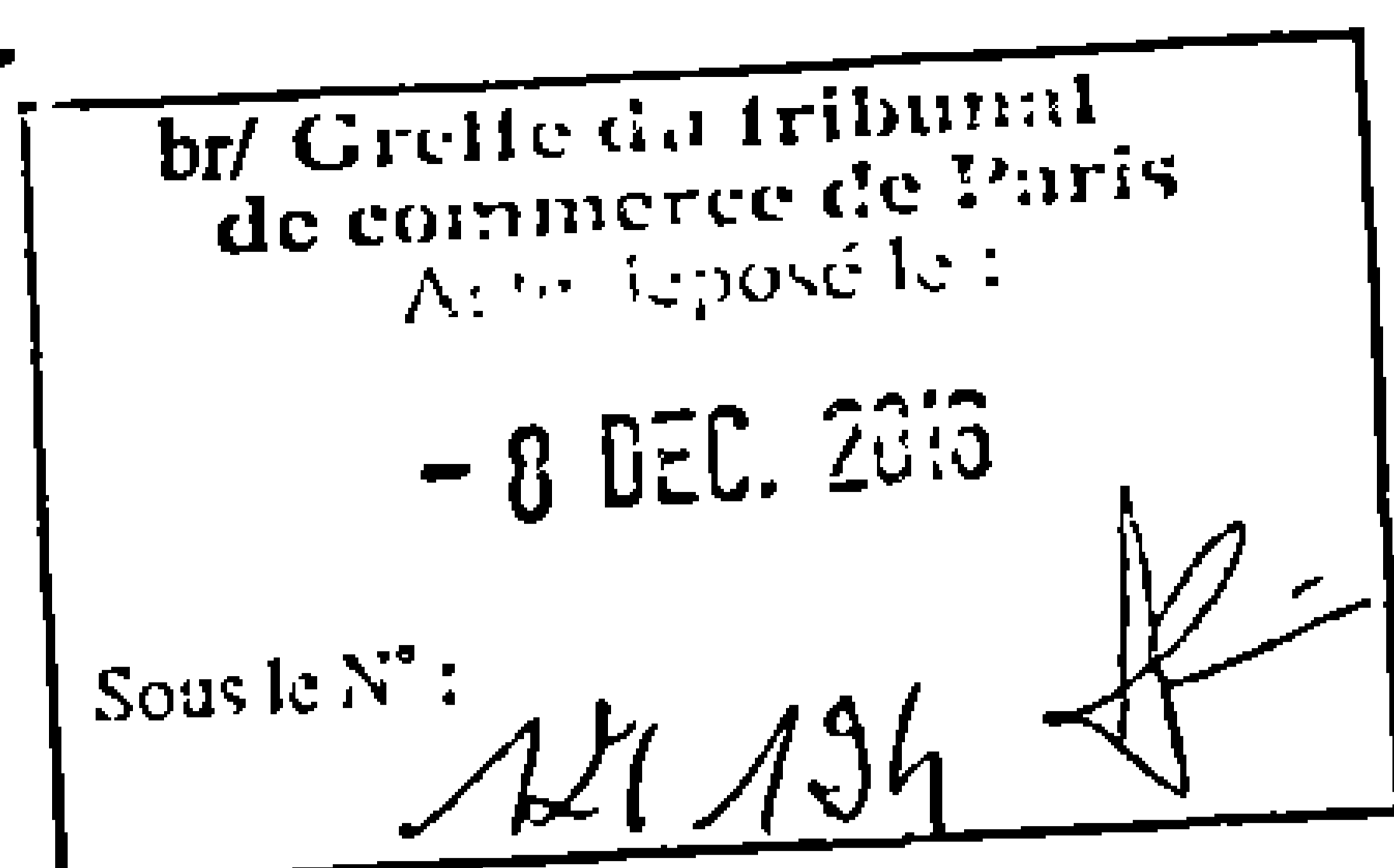
DENOMINATION : AMP

ADRESSE : 130 boulevard Malesherbes 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2016/11/30

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

NATURE D'ACTE : NOMINATION DE DIRECTEUR GENERAL



2016 B 13000

Société par Actions Simplifiée

"AMP"

Capital social : 10.000 €

Siège social : PARIS (75017) boulevard Malesherbes n° 130

R.C.S. PARIS 803 037 449

SIRET : 803 037 449 00011

Code APE : 5610 A

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 30 NOVEMBRE 2016**
PF -> 30.11.2016, OG

L'an deux mil seize,
Et le trente novembre,
A dix heures.

Les associés de la Société par Actions Simplifiée "AMP" au capital de 10.000 €, divisé en 1.000 actions de 10 € chacune, ayant son siège social à PARIS (75017) boulevard Malesherbes n° 130,

Se sont réunis en ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE au siège social sur la convocation qui leur a été faite par la gérance.

Les membres de l'Assemblée ont émargé la feuille de présence en entrant.

L'Assemblée est présidée par Alexandre MONCHY, Président de la Société.

Monsieur Mathieu PREVOST, est désigné comme scrutateur.

La feuille de présence certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent les MILLE (1.000) ACTIONS, soit la totalité du capital social.

L'Assemblée réunissant le quorum requis peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

Il dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- les statuts de la Société,
- le projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

MP A

Il fait observer que la présente assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article "XVIII" des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été communiqués aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social, depuis la convocation de l'assemblée.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités,

Après un bref débat entre les membres de l'Assemblée, personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale nomme en qualité de Directeur Général à compter de ce jour, sans limitation de la durée de ses fonctions, et avec les pouvoirs prévus aux statuts :

- Monsieur Mathieu, Damien, Guy PREVOST demeurant à PARIS (75017) rue Saussier Leroy n°4,
De nationalité française, né le 26 février 1986 à NEUILLY-SUR-SEINE (92200)

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Mathieu PREVOST accepte les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare remplir les conditions exigées par la loi pour exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

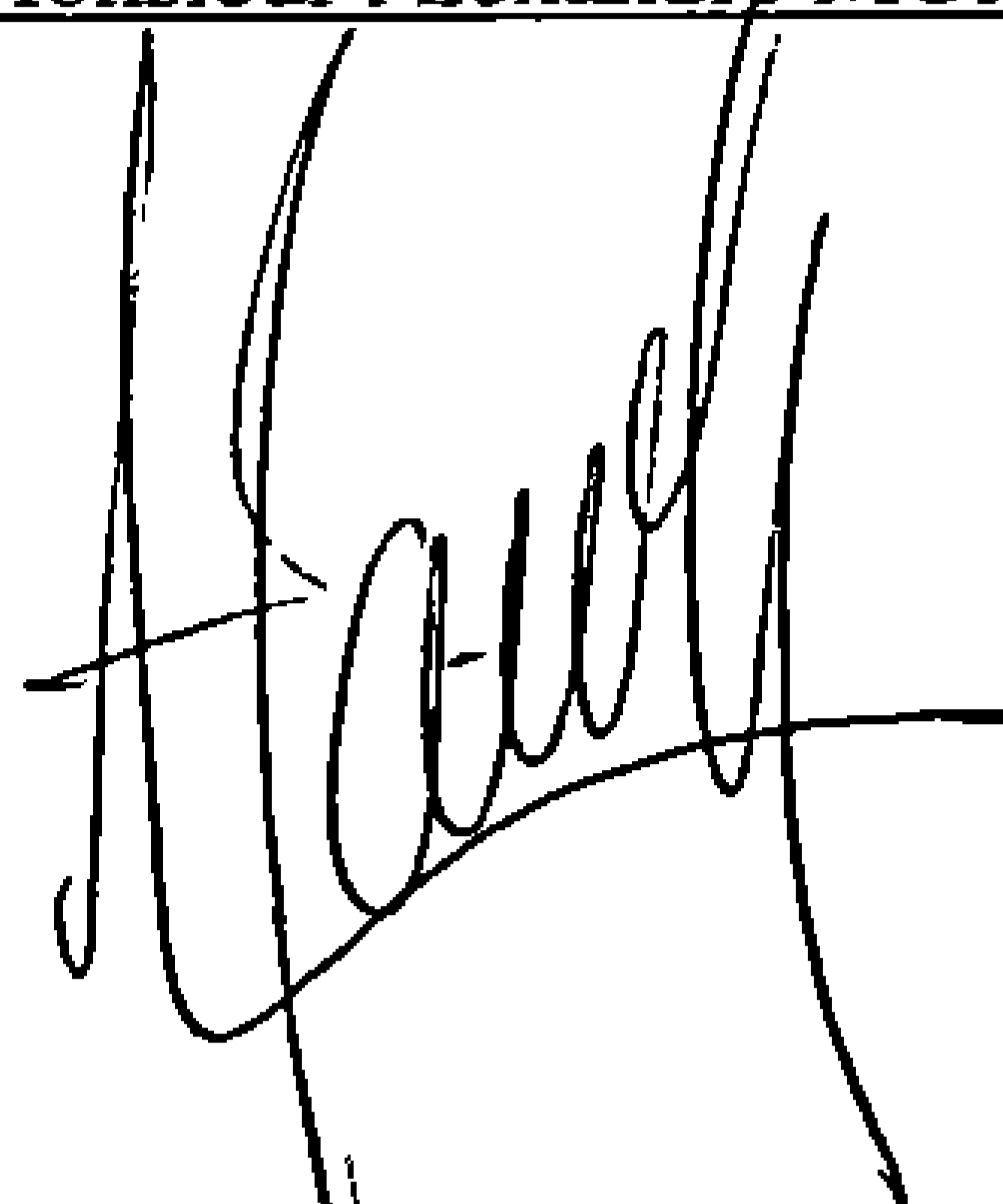
L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des présentes décisions pour remplir toutes formalités qu'il appartiendra.

M M

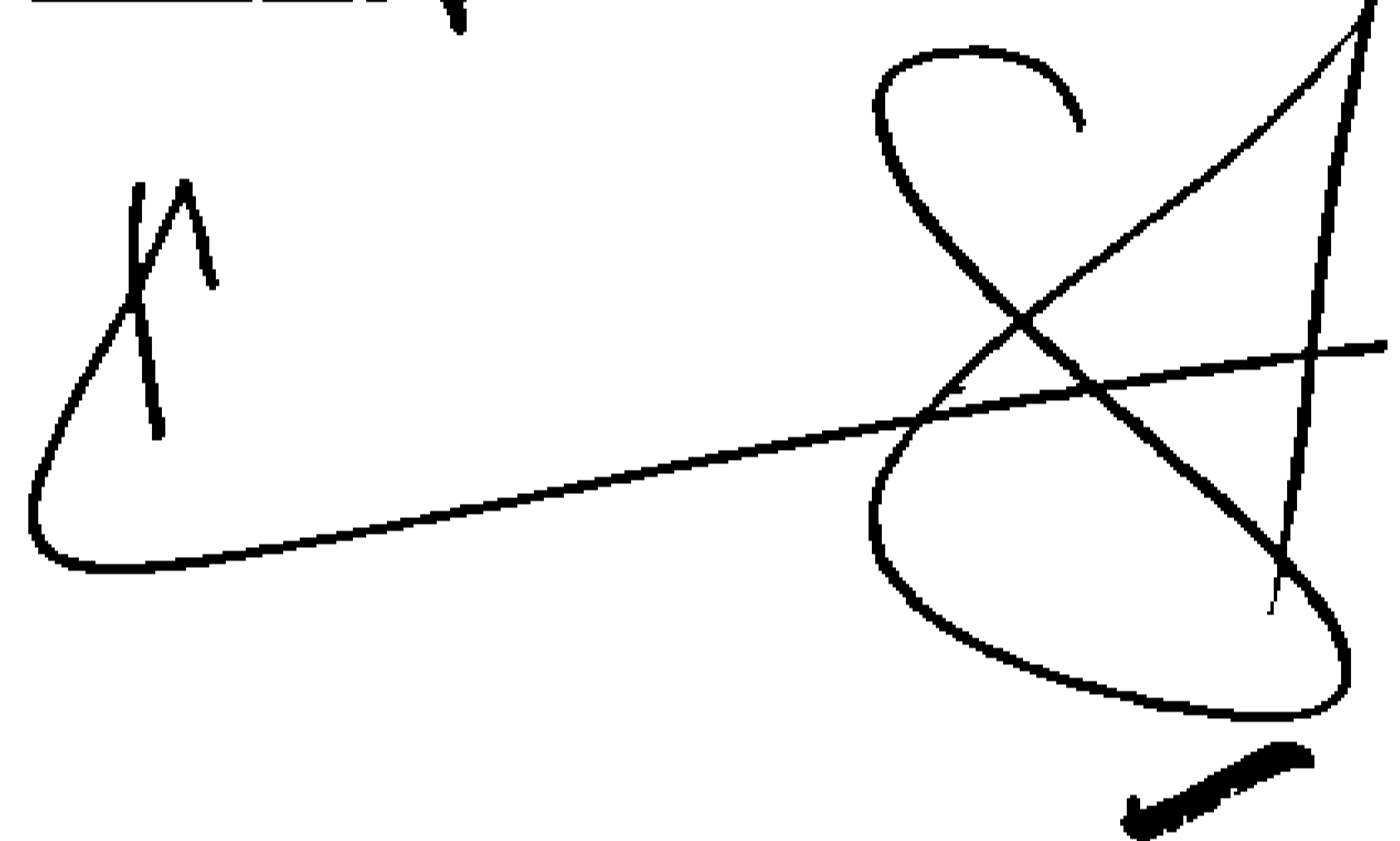
Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à onze heures.

Et de tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par les membres du bureau.

Monsieur Alexandre MONCHY



Monsieur Mathieu PREVOST



Acceptation des fonctions de Directeur Général par Monsieur Mathieu PREVOST

Acceptation des fonctions de Directeur Général.

